

## **Tableau 1**

### **L'abc de l'organisation**

- Créer un comité et s'assurer que la responsabilité de mettre en oeuvre les initiatives d'écologisation de la conférence, de la réunion ou de l'événement est déléguée à quelqu'un.
- Allouer du temps et des ressources à la mise en oeuvre des initiatives prévues pour les conférences, grandes réunions et événements.
- Fixer des buts, des objectifs et des cibles à atteindre pour l'initiative d'écologisation, p. ex. aucun déchet.
- Entreprendre tôt les initiatives en matière d'environnement; des buts et procédures fixés dès le début permettent d'appliquer une approche intégrée à la planification.
- Donner de l'information et, au besoin, une formation spéciale aux organisateurs ou au personnel. Après que des objectifs auront été fixés, il faudra fournir une orientation adaptée aux opérations à tous les employés sur la façon de réaliser ces objectifs, dans le contexte de l'organisation de la conférence, de la grande réunion et de l'événement.
- Veiller à ce que tous les aspects des opérations courantes soient pris en charge conformément aux principes du programme de gestion de l'environnement.
- Implanter un programme d'imputabilité pour la prise de décisions relatives à l'environnement, avec une reconnaissance officielle des responsabilités en matière de décisions, à tous les paliers.
- S'assurer que l'initiative en matière d'environnement correspond à une priorité aux niveaux de gestion les plus élevés, et communiquer cet engagement à tous les employés, entrepreneurs et fournisseurs.